



Monsieur le DFSPiP du Rhône,

Dans le cadre des HMI, nous avons visité les 4 sites du département les 19 et 20 octobre, nous souhaitons vous en faire un retour détaillé.

➤ **SPIP MO de Villefranche sur Saône**

Nous nous sommes trouvés face à des conditions de travail fortement dégradées et qui ne font l'objet d'aucune mesure corrective rapide de votre part.

Il avait été annoncé à nos collègues du milieu ouvert un déménagement imminent pour intégrer de nouveaux locaux : celui-ci s'est vu annulé sans que nos collègues en été avertis en temps et en heure par vos soins. L'attente de nos collègues redémarre à nouveau... Ce manque de communication montre bien le peu de considération pour vos agents de terrain.

Nous vous rappelons leurs conditions déplorables de travail : des locaux insalubres sans isolation thermique, froid et chaleur excessifs rendant insupportable le travail quotidien (par exemple 15° l'hiver et 40° l'été ces températures pouvant causer une dégradation de la santé et de l'ambiance globale tant pour les agents que le public reçu).

En outre, le manque d'isolation est également phonique, ce qui ôte toute confidentialité aux entretiens et donc est contraire aux recommandations du RPO.

Par ailleurs, l'espace d'accueil n'est pas sécurisé et il existe seulement deux bureaux d'entretien dont un donnant sur l'accueil qui donne lui-même sur la rue. Ce manque de sécurité évident demande une vigilance accrue des collègues ce qui est une importante source de stress.

Nous vous informons que chaque collègue a 100 dossiers pour un ETP.

Cette situation impacte sur le planning d'entretien qui doit être établi trop longtemps à l'avance, et de fait, ne laisse aucune place réelle pour les situations d'urgence. Les locaux sont inadaptés et exigus pour accueillir convenablement l'ensemble du personnel intervenant y compris ponctuellement au service (stagiaires, psychologue, RT TIG, binôme MLRV...).

Ils doivent donc s'informer quotidiennement sur une potentielle place libre pour pouvoir simplement travailler.

Au vu des difficultés rencontrées, nos collègues ne proposent plus de BEX Collectifs faute de place. A l'heure où les actions collectives sont mises en exergue, les moyens ne sont pas donnés à l'équipe pour les assurer.

Actuellement, un agent de surveillance électronique est positionné sur le SPIP. L'année prochaine, il partira à la retraite. Il serait indispensable qu'un poste fléché soit créé rapidement. En effet, au vu de l'éloignement géographique ce travail ne peut être effectué par les collègues de Lyon et le public en pâtira.

Nous vous signalons également l'inacceptable condition de travail dans laquelle il exerce, à savoir un bureau séparé du couloir par une armoire et protégé par des cartons pour lutter contre le froid.

Au vu de ces éléments précités, nous ne pouvons que constater que les conditions de travail ne sont donc absolument pas réunies pour permettre de mener à bien les missions du SPIP.

➤ **SPIP MF de Villefranche sur Saône :**

Comme vous le savez déjà, la situation est scandaleuse.

Les locaux du SPIP de la Maison d'Arrêt de Villefranche sur Saône sont enfouis au sein de la détention au-dessus du quartier arrivant. Nos collègues sont donc soumis à la circulation des détenus (mouvement promenade, repas, et autres blocages divers). Certains bureaux ont des fenêtres obturées car en vis-à-vis direct sur les cellules, ce qui les rend très sombres. Les locaux sont petits par rapport au nombre d'agents et surtout mal configurés. Nos collègues sont amenés à recevoir les détenus dans les locaux du socio qui sont parfaitement adaptés mais ils sont soumis à une pression de la détention qui souhaite que les détenus soient reçus en bâtiment : les quelques locaux ne sont absolument appropriés tant dans le matériel que pour protéger la confidentialité des entretiens.

Par exemple, pour voir un seul détenu, il faut parfois compter 1h45, ce qui évidemment grève le travail des CPIP.

De surcroît, le personnel de surveillance est absent de la zone d'entretien. Nos collègues se heurtent régulièrement à des faux refus réitérés prêtés aux détenus.

Les problèmes de sécurité sont prégnants. Ce manque de sécurité est inacceptable pour nos collègues qui le vivent au quotidien.

Nous avons pu rencontrer la coordinatrice culturelle très investie dans ses missions mais qui nous a fait part de son immense malaise face à une charge de travail démesurée : seule, elle doit se charger des recrutements partenaires, des tâches administratives ainsi que de la production des plannings, etc...

De plus, depuis plusieurs années, le SPIP n'est pas considéré comme personnel pénitentiaire par la détention ce qui ne facilite pas le quotidien de l'équipe.

Lors de notre rencontre avec nos collègues, nous avons été mis en face d'une véritable souffrance de ceux -ci.

Alors que nous sommes à l'heure d'une volonté d'évolution de nos pratiques professionnelles, nous trouvons ici face à une situation archaïque vis-à-vis des agents du SPIP.

➤ **SPIP Lyon MO :**

Depuis notre tract du 13/09/2022, aucune évolution flagrante n'a émergé, en effet, l'équipe vit toujours dans un sentiment de mal-être grandissant et d'insécurité nourri par plusieurs éléments de management : le manque de lisibilité de l'ensemble de l'équipe de direction et des orientations données au service, le stress généré par l'éventuelle réorganisation de l'antenne.

L'équipe attend toujours l'évaluation des actions menées et le bilan de l'organisation en 4 secteurs géographiques depuis 2 ans.

Nous restons vigilants sur le lien du SPIP avec le secteur associatif, notamment depuis la signature de la convention dans le cadre du CPCA et le respect des missions de chacun.

Nous continuons à déplorer l'absence de critères lisibles et objectifs pour la proposition des agents au tableau d'avancement de CPIP Classe Exceptionnelle.

Nous nous interrogeons sur la situation des DPIP contractuels qui sont « lâchés » sur des missions qui demanderaient un minimum de formation, par exemple, en octobre dernier deux DPIP contractuels ont dû mener une réunion de secteur dont le thème principal était une réflexion sur notre identité professionnelle.

Nous imaginons facilement la situation ubuesque de cette réunion.

Monsieur le directeur, il serait grand temps d'apporter de la cohérence à notre service.

➤ **SPIP Lyon Corbas :**

L'équipe est toujours fortement usée par les difficultés RH de l'établissement en raison du très fort absentéisme des surveillants, ce qui a entraîné l'impossibilité de mener des entretiens entre avril et septembre 2022, d'autant que les bureaux d'entretien sont situés au sous-sol en zone d'activité.

Suite à une audience avec le DI, un poste fixe de surveillant dédié a été créé et 2 doivent l'être d'ici la fin de l'année.

A ce jour, le recrutement de ces 2 derniers postes n'a pas encore été ouvert.

La surveillante qui a pris ce poste effectue une rotation sur l'ensemble des bâtiments de la MA Homme ce qui oblige l'équipe à une organisation stricte et anticipée.

Nous vous demandons de veiller donc à la bonne mise en place de ces 2 postes supplémentaires.

Nous nageons dans de profondes contradictions : les collègues se voient imposer l'organisation du PPS (programme de préparation à la sortie) alors qu'ils ne sont pas en capacité de prendre en charge les suivis individuels.

En outre, la sécurité au sein de la Maison d'arrêt de Lyon Corbas pose grandement problème. L'absence de surveillant activité a pour conséquence que les détenus descendent en entretiens sans passer par le portique de sécurité, et beaucoup portent sur eux des armes artisanales sans compter les téléphones.

Le manque de considération du personnel du SPIP par la direction de l'établissement est tel que le SPIP n'est pas reconnu comme personnel pénitentiaire, ce qui a par exemple pour conséquence l'annulation d'une action collective de médiation animale la veille et montre donc bien le peu de respect tant pour le SPIP, pour le partenaire et les détenus.

Monsieur le directeur vos agents se questionnent et s'inquiètent quant à la mise en place de la Loi confiance notamment par rapport à la LSC et les réductions de peine à partir de janvier 2023 interroge les équipes du Rhône et est une véritable source d'inquiétude. Que leur répondez-vous ?

Encore un groupe de travail, organisé dans la précipitation, une veille de vacances scolaire, comme si notre charge de travail nous permettait d'y assister.

Monsieur le Directeur, les équipes du SPIP 69 ne sont pas en mesure au vu des conditions de travail de mener à bien les missions qui leur sont confiées.

Monsieur le Directeur, écoutez donc vos agents, considérez-les.

Monsieur le Directeur, nous attendons vos réponses sur la totalité des points évoqués.

Lyon, le 09/11/2022